

# Saint-Romain-Lachalm

---



**ÉCHO DE NOS SAPINS**

**n° 52  
été 2009**



**SCREG SUD EST**

CENTRE DE SAINT-ETIENNE  
Lotissement du Galinay  
42230 ROCHE-LA-MOLIERE  
**Tél. 04 77 90 77 20**  
Télécopie : 04 77 90 77 29

**TRAVAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS  
ROUTES, AUTOROUTES  
ET ASSAINISSEMENTS  
REVÊTEMENTS  
SPÉCIAUX  
CONSULTEZ-NOUS !**

**Plomberie - Sanitaire - Zinguerie**  
Chauffage gaz - fuel - bois / Granulés - Solaire  
Géothermie - Aérothermie  
Qualisol, qualigaz, qualibois, qualiflout



**CHRISTIAN BASTIN**



**Le Fieu - 43190 TENGE**  
**Tél. 04 71 65 42 13**  
Fax: 04 71 65 43 47

VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES, BACS À GRAISSE ET FOSSES DE RELEVAGE  
(conformément à la réglementation des SPANC)  
CURAGE ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOUTS NETTOYAGES ET NEUTRALISATION DE CUVES FOD  
NETTOYAGES INDUSTRIELS (bacs, fosses, machines...)  
ÉVACUATION DES DÉCHETS SPÉCIAUX (huile soluble, acides, fûts...)  
VIDANGE DE SÉPARATEURS À HYDROCARBURES

**LRA**

**SARL LRA - RABY Assainissement**  
Z.I. de la Silardière 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES  
**Tél. 04 77 61 15 15 - Fax 04 77 56 23 27**  
lra-raby@wanadoo.fr  
(Une équipe de professionnels à votre service depuis 1992 - devis gratuit)

**BEC** **Bureau d'Etudes**  
**CHANUT**

**Maitrise d'œuvre**  
**Etudes de lotissement**  
**Zones d'activités**  
**Suivi de chantier**  
**Réseaux, Projets de voirie**  
**Carrefours, Giratoires...**

**Parc de Chabannes B.P. 13**  
**43120 Monistrol sur Loire**  
**Tél : 04 71 66 32 44 - Fax : 04 71 66 31 02**  
bechanut@bechanut.fr

**S.D.R.T.P**

Société de Développement et Réalisation Travaux Publics  
Réseaux Humides, Réseaux secs, VRD, Terrassements,  
Génie Civil, Aménagement Paysager  
Aulagny 43290 MONTREGARD  
Tél : 04 71 65 66 39 Fax : 04 71 65 68 15  
e-mail : pierre-henry.michel@wanadoo.fr

**FOREZ COMBUSTIBLES**

**TÉL. : 04 77 30 21 66**

**42480 LA FOUILLOUSE**

**Jean-François ROUCHON**

**TERRASSEMENTS - TRAVAUX PUBLICS**  
**TIR DE MINE**

**2, rue de Rochefoy - 43220 DUNIERES**  
**Tél. 04 71 61 90 29 - Fax 04 71 61 90 43**

**FORCLUM**  
**LOIRE FOREZ**



- **ECLAIRAGE PUBLIC**
- **RÉSEAUX**
- **INSTALLATIONS ELECTRIQUES**
- **CANALISATIONS**

**FORCLUM LOIRE FOREZ**  
Z.A. du Puits Grüner - Boulevard du Puits Grüner  
B.P. 60022 42230 ROCHE-LA-MOLIERE  
**Tél. 04 77 43 21 43 Fax. 04 77 43 21 59**



**MOULIN**  
**Terrassement**

Travaux Publics et Privés  
Démolition  
Minage - Déroctage  
Enrochement  
Tous réseaux  
(agrée EDF-GDF-Eau Potable)  
Empierrement  
Stabilisation de sol par  
engazonnement hydraulique

**MOULIN**  
**Carrière**

Concassage et criblage  
de matériaux  
Enrochement  
Fourniture de granulats  
de toutes dimensions  
Grave humide  
Grave ciment  
Sable stabilisé  
Livraison tous tonnages,  
toutes distances

**MOULIN**  
**Environnement**

Gestion de Centre d'Enfouissement classe  
II et III et de déchetteries  
Casier à amiante ciment  
Tri, valorisation de cartons, de déchets verts  
inertes du BTP  
Broyage et compostage de déchets  
Location et enlèvement de bennes de  
déchets  
Livraison de granulés bois

**Z.A. DU ROUSSET**  
**43600 LES VILLETES**  
**TÉL : 04 71 75 60 30 - FAX : 04 71 75 60 31**  
Site web : moulintp.fr E-mail : moulin@moulintp.com



# Edito



C'est dans un climat social de grande incertitude et une conjoncture économique mondiale fragilisée que nous abordons l'été 2009.

Nombreuses sont les entreprises qui souffrent d'une perte d'activité conséquente et qui ont été dans l'obligation de recourir à une activité partielle ou pire à réduire leur effectif.



Dans ce contexte de tensions internationales, le monde agricole n'est pas épargné : Alors qu'il y a tout juste un an, les producteurs de lait étaient sollicités pour augmenter leur cheptel, aujourd'hui ils ne peuvent que déplorer et tenter de lutter contre un effondrement des cours.

L'incertitude du quotidien génère des inquiétudes bien légitimes pour lesquelles malheureusement nous n'avons pas toujours la solution.

Cependant, afin de relativiser une situation certes complexe, il est nécessaire de faire face et d'accompagner au mieux les acteurs économiques de notre territoire.

De quelle façon ? Tout simplement en poursuivant les efforts d'investissements déployés jusqu'à présent sans les différer dans le temps.

L'aménagement d'une aire de camping car et du parking de la Boule Amicale, la réfection des vestiaires à destination des joueurs de football, un programme de réfection de voirie important, ne sont là que quelques exemples qui ont pour but certes d'améliorer notre quotidien mais également de générer de l'activité pour des entreprises locales.

Dans le même ordre d'idées, nos Marchés de Producteurs de Pays qui auront lieu du 26 Juin au 4 Septembre et pour la 9ème année consécutive doivent permettre à la fois de consommer des produits de qualité en favorisant des circuits courts mais également d'assurer un revenu lié à leurs productions à des professionnels soucieux de la qualité et du développement durable.

En conclusion, et avec une pointe d'humour, je ne peux résister au plaisir de vous rappeler cette citation de Marcel Achard :

“Le bonheur, c'est la somme de tous les malheurs que l'on n'a pas”.

A méditer

Bon été à tous

Olivier CIGOLOTTI  
Maire de Saint Romain Lachalm



# BUDGET : VUE GLOBALE



COMMUNE

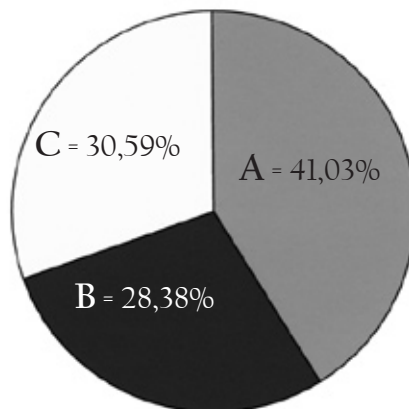
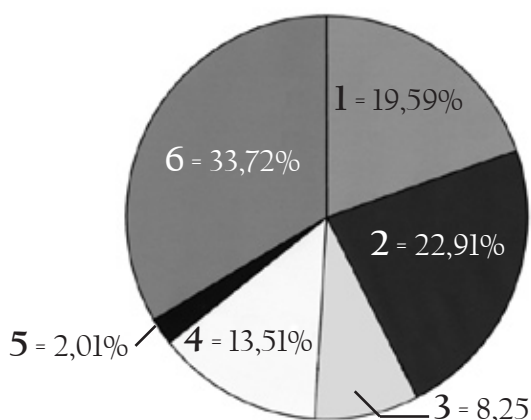
## SECTION DE FONCTIONNEMENT : 842 914.93 €

### DÉPENSES

1- Charges de personnel :	165 150.00 €
2- Charges de gestion courante :	193 139.00 €
3- Charges financières :	69 500.00 €
4- Participations Syndicats et autres	113 900.36 €
5- Amortissements :	16 972.29 €
6- Virement de la s <sup>ion</sup> d'investissement :	284 253.28 €

### RECETTES

A- Impôts et taxes :	345 837.25 €
B- Participations :	239 248.00 €
C- Produits de gestion courante :	257 829.68 €



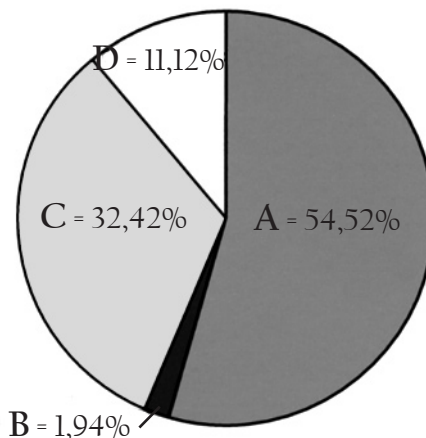
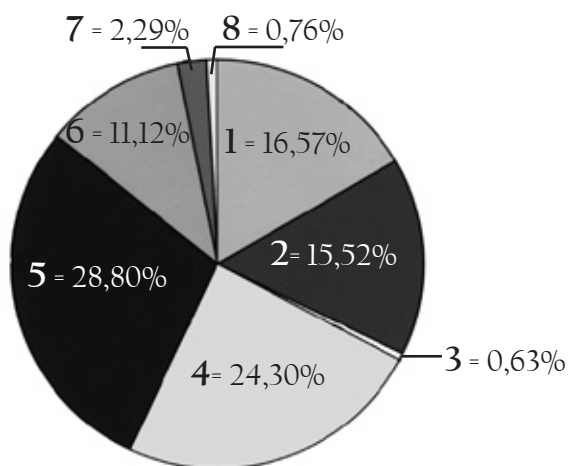
## SECTION D'INVESTISSEMENT : 876 714.18 €

### DÉPENSES

1- Solde reporté :	5 289.93 €
2- Remboursement d'emprunts :	136 100.00 €
3- Acquisitions	5 500.00 €
4- Travaux de bâtiments :	213 000.00 €
5- Travaux de voirie et autres :	252 500.00 €
6- Opération d'ordre :	97 500.00 €
7- Eclairage public :	20 120.00 €
8- Divers :	6 704.25 €

### RECETTES

A- Subventions et dotations :	477 988.61 €
B- Amortissements	16 972.29 €
C- Virement de la s <sup>ion</sup> fonctionnement :	284 253.28 €
D- Opération d'ordre :	97 500.00 €



## BUDGETS ANNEXE

C.C.A.S. :	Investissement : 583.48 €
ASSAINISSEMENT :	Investissement : 33 526.95 €
SERVICE POMPES FUNEBRES :	
LOTISSEMENT DE VINCON :	Investissement : 77 347.24 €

Fonctionnement :	5 700.00 €
Fonctionnement :	44 990.00 €
Fonctionnement :	1 648.00 €
Fonctionnement :	293 966.92 €



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

## Budget 2008

### Approbation des comptes administratifs 2008

- Section fonctionnement :  
5 285 112.48 € - Excédent 1 127 707.78 €

- Section investissement :  
3 825 314.08 € - Déficit : 899 418.80 €

### Budget primitif 2009

- Section fonctionnement : 4 988 152 €  
- Section investissement : 7 179 136.17 € dont emprunt  
840 000 € et virement section fonctionnement  
845 601.11 €

### Analyse

- Les charges réelles de fonctionnement augmentent de 6.90 %
- Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 3.47 %
- La capacité d'autofinancement reste stable à un niveau élevé 484 € par habitant pour 292 € en moyenne régionale
- Le financement des investissements est autofinancé à hauteur de 31.54 %

## Maisons médicales

Face à la problématique générale d'exercice de l'activité des professionnels de santé en milieu rural, la CCPM envisage la création de maisons médicales ; Dans un premier temps, la création d'une maison médicale est envisagée dans un bâtiment annexe au siège de la CCPM en parallèle avec l'agrandissement du siège dans le cadre d'une éco-construction. La CCPM décide de prendre la compétence « Maison Médicale »

## Périscolaire

Une aide de 1 000 €/an pour une durée de 5 ans, à partir de l'année 2009 - 2010 ? sera mise en place pour aider

les structures déficitaires dans le cadre de l'harmonisation du service. Nous rappelons l'organisation de ce service : gratuit le matin et payant à partir de 17 h 00 à raison de 0.50 € la ½ heure.

## Lecture publique

Les bibliothèques de Saint-Romain et Montfaucon sont maintenant terminées. Le mobilier est en cours de montage et les dates d'ouverture des nouvelles structures seront communiquées par les associations concernées. Les bibliothèques de Dunières et Raucoules sont encore en travaux. Tarif abonnement : 10 €/ famille et par an ou 5 € par personne et par an. Le règlement intérieur sera affiché dans chaque structure.

## Affaires touristiques

- Un chalet le long de la Voie Verte sera aménagé à proximité de l'écopoint de Riotord pour permettre la location de vélos et rollers par l'association Riotord Aventures Sports Loisirs
- Mise à jour des tarifs des produits et services vendus à l'Office de tourisme
- Les aires de camping car de Saint-Romain et Raucoules se terminent. Du fait des conditions atmosphériques de cet hiver, un retard important a été pris, mais nous espérons pouvoir ouvrir très vite ces structures à l'accueil des touristes.

## SCOT

Une présentation par Mr Y. Chavent a été faite à la CCPM. Le SCOT recouvre le territoire du Pays d'Yssingaux. Il permettra entre autre le suivi des implantations industrielles et sera souverain en matière d'aménagement du territoire.

# TRAVAUX PARKING BOULE AMICALE ET AIRE DE CAMPING-CAR



Débutés au mois de novembre 2008, ces travaux ont été malheureusement interrompus par la rigueur de l'hiver et ont par conséquent pris un peu de retard. Deux projets ont été menés de front :

Le premier réalisé par la Communauté de Communes consistait à aménager une aire d'accueil pour quatre campings-cars ; Cet aménagement intégrait certes les espaces de stationnement, mais également une borne pour la distribution d'électricité et d'eau. La gestion de cet équipement s'effectue grâce à un principe de monnayeur fonctionnant avec des jetons disponibles auprès de commerçants locaux. Financé en totalité par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon. Cette réalisation s'élève à environ 75 000 € HT dont il faut déduire l'aide de la région Auvergne (6 900 €) et celle du département (41 100 €).

CONSEIL GÉNÉRAL  
Haute-Loire

CONSEIL RÉGIONAL  
AUVERGNE

Le second projet mené par la commune de Saint-Romain devait permettre de requalifier les espaces de stationnement à proximité de la Boule Amicale. Cet investissement de 70 521 € a été accompagné d'une subvention du syndicat d'électrification et d'un financement de l'Etat (DGE).



# TRAVAUX VESTIAIRES FOOT



Après une première phase de démolition réalisée pour partie par les agents de la Commune de Saint-Romain, le chantier de réhabilitation des vestiaires a débuté courant Mai 2009. Une dalle sera prochainement réalisée sur les locaux actuels et permettra l'élévation d'un étage en ossature bois durant l'été. Puis viendra le temps des aménagements intérieurs (plomberie - électricité - carrelage - plâtrerie peinture).

De nombreuses entreprises locales ont été retenues pour effectuer ces travaux dont le montant s'élève à 161 468.01 € HT.



LOTS	ENTREPRISES	ADRESSE	MONTANT
Maçonnerie	SARL GUILLAUMOND CONSTRUCTION	Saint-Romain-Lachalm	36 886.20 € HT
Charpente & Bardage bois Couverture acier	SAS DURIEUX & Fils	Dunières	43318.90 € HT
Menuiserie extérieure	SARL FAURE Régis & Fils	Le Puy-en-Velay	4 943.00 € HT
Serrurerie	SARL ROCHE Pierre	Sainte-Sigolène	14 855.00 € HT
Mernuiserie intérieure	SARL FAURE & Fils	Le Puy-en-Velay	4 859.00 € HT
Plâtrerie Peinture	SARL DELORME & Fils	Monistrol-sur-Loire	20 233.94 € HT
carrelage	BONNET CARRELAGES	Yssingeaux	12 724.40 € HT
Plomberie Sanitaire VMC	SARL SANOUILLET RIOU	Montfaucon-en-Velay	13 537.07 € HT
Electricité chauffage	MOULIN ELECTRICITE	Tence	10 110.50 € HT



## VOIRIE

Cet hiver long et rigoureux ainsi que la circulation des camions grumiers en surcharge, ont mis à mal de nombreux chemins communaux. Les dégradations sur la voirie sont importantes. Le budget communal affecté à ce poste (50 % d'augmentation par rapport au budget 2008) ne permettra pas, malgré un fonds de concours communautaire supplémentaire (40 000 €) d'effectuer l'ensemble des chantiers cette année. Certains chemins ont été traités en réparation en point à temps avec de l'enrobé à froid appliqué par les employés communaux. Pour les autres chantiers, la commission en charge de la voirie a prévu que les revêtements seraient réalisés prioritairement pour 2009 avec deux techniques différentes.

De l'enrobé chaud aux lieux :

- Chambaud en direction de Riotord,
- Montée de Montchouvet
- du pont de la Rivallière à la Croix d'Entraigues.

Cetypederevêtementconvientparfaitementsurlesroutes fréquentées et permet d'y circuler immédiatement.

De la grave émulsion (enrobé tiède) aux lieux :

- Lautat dernier tronçon chemin du haut,
- Les Chaizes jusqu'à limite de Marllhes,

- Le Brignon vers la Croix de Forez,
- Le Gros Fayard
- Jamon
- Le Bourg entre la Mairie et le boulodrome
- Moulin Blanc en montant à Bel Air.

Ce produit moins cher et moins consommateur d'énergie à la fabrication, ressemble à de l'enrobé classique, une fois, sec, mais il demeure **mou** durant **48 heures** après la pose avant de durcir. Par conséquent, durant **2 jours** après la pose, il faut **éviter tout passage d'engins lourds** (camions, tracteurs, remorques) et toutes manœuvres sur place (braquage, stationnement) même pour les véhicules plus légers. Lorsque vous lirez ces lignes une grande partie des travaux sera achevée, mais nous **demandons instamment aux populations concernées par les travaux de respecter cette recommandation**. La durée de vie de ce revêtement est supérieure à celle d'un bi-couche classique et il permet de récupérer les imperfections de la route. Il a été testé l'an dernier sur Lautat (stade), Le Chier et La Faye.

Comme en 2008, l'équipe municipale prévoit de refaire une opération de réparations de voirie avec de l'émulsion et du gravier.



# RÈGLES D'URBANISME

L'été étant souvent propice à effectuer des travaux, l'équipe municipale a paru bon vous rappeler quelques règles d'urbanisme issues du site consultable sur internet à l'adresse : <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/>

Il existe trois permis : le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir. Certains travaux et aménagements doivent simplement être précédés d'une déclaration préalable. Attention ! les travaux est aménagements ne sont soumis à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme. Il doivent cependant respecter les règles d'urbanisme.

C'est la nature, l'importance et la localisation de votre projet qui déterminent le type de formalité auquel il doit être soumis.

Le formulaire de demande de permis d'aménager et de construire peut être utilisé pour tous types de travaux ou d'aménagements. Si votre projet nécessite en plus d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir et/ou des constructions, vous pouvez en faire la demande avec de formulaire.

Le formulaire de demande de permis de construire pour une maison individuelle doit être utilisé pour les projets de construction d'une maison

individuelle d'habitation et des ses annexes (garages,...) ou pour tous travaux sur une maison individuelle existante. Si votre projet nécessite en plus d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir, vous pouvez en faire la demande avec ce formulaire.

Le formulaire de permis de démolir doit être utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé. Lorsque ces démolitions dépendent d'un projet de construction ou d'aménagement, le formulaire de demande de permis d'aménager et de construire ainsi que celui de la déclaration préalable permettent également de demander l'autorisation de démolir.

Le formulaire de déclaration préalable doit être utilisé pour déclarer des aménagements, des constructions ou des travaux non soumis à permis. Si votre projet nécessite en plus d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir, vous pouvez en faire la demande avec ce formulaire.

Avant de préciser quelques cas, il est utile de définir quelques abréviations :

**SHOB** : Surface Hors d'Oeuvre Brute  
**SHON** : Surface Hors Oeuvre Nette

## 1. LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Nature des travaux	Formulaire
<b>1) Cas général</b>	
Création d'une SHOB supérieure à 20 m <sup>2</sup> , quelle que soit la hauteur (R.421-1)	Permis
Création d'une SHOB de plus de 2 m <sup>2</sup> mais inférieure ou égale à 20 m <sup>2</sup> , quelle que soit la hauteur (R.421-9 a)	Déclaration préalable
Création d'une SHOB inférieure ou égale à 2 m <sup>2</sup> et hauteur supérieure à 12 m (R.421-9 c)	Déclaration préalable
Création d'une SHOB inférieure ou égale à 2 m <sup>2</sup> et hauteur inférieure ou égale à 12 m (R.421-2 a)	Aucune
Création d'une SHOB inférieure ou égale à 20 m <sup>2</sup> ou nulle quelle que soit la hauteur dans les secteurs sauvegardés, les sites classés, les réserves naturelles et les espaces ayant vocation à être classés en parc national (R.421-11 a)	Déclaration préalable
<b>2) Les habitations légères de loisirs</b>	
D'une SHON inférieure ou égale à 35 m <sup>2</sup> et implantées dans un terrain de camping ou dans un parc résidentiel de loisirs (R.421-2 b)	Aucune
D'une SHON supérieure à 35 m <sup>2</sup> et implantées dans un parc résidentiel de loisirs, dans un terrain de camping, dans les villages de vacances classés en hébergement léger au sens de code du tourisme ou dans les dépendances des maisons familiales de vacances agréées au sens du code du tourisme (R.421-9 b)	Déclaration préalable
<b>3) Les éoliennes</b>	
D'une hauteur supérieure ou égale à 12 m (mât + nacelle) (R.421-2 c)	Permis
D'une hauteur inférieure à 12 m (mât + nacelle) (R.421-2 c)	Aucune
<b>4) Les pylônes, poteaux, statues, gros outillages ou ouvrages de même type, autres que les éoliennes</b>	
D'une hauteur supérieure à 12 m (R.421-9 c)	Déclaration préalable
D'une hauteur inférieure ou égale à 12 m (R.421-2 a)	Aucune
<b>5) Les piscines</b>	
Dont la couverture a plus de 1.80 m de haut, quelle que soit la superficie (R.421-1)	Permis
Dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m <sup>2</sup> , non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1.80 m de hauteur au-dessus du sol (R.421-9 f)	Déclaration préalable
Dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m <sup>2</sup> , non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1.80 m de hauteur au-dessus du sol (R.421-2 d)	aucune

<b>6) Les châssis et serres</b>	
Dont la hauteur est supérieure à 4 m (R.421-9 g)	Permis
Dont la hauteur est supérieure à 1.80 m et la surface supérieure à 2 000 m <sup>2</sup> (R.421-9 g)	Permis
Dont la hauteur est comprise entre 1.80 m et 4 m et la surface au sol sur une même unité foncière inférieure à 2 000 m <sup>2</sup> (R.421-9 g)	Déclaration préalable
De moins de 1.80 m de hauteur au-dessus du sol (R.421-2 e)	Aucune
<b>7) Les murs</b>	
D'une hauteur supérieure ou égale à 2 m (R.421-9 e)	Déclaration préalable
De moins de 2 m de hauteur sauf s'ils constituent des clôtures régies par l'article R.421-12 – hors secteur sauvegardé ou site classé (R.421-2 f)	Aucune
De soutènement (R.421-3 a)	Aucune
Quelle que soit la hauteur en secteur sauvegardé, site classé, réserves naturelles, espaces ayant vocation à être classé en parc national (R.421-11 b)	Déclaration préalable
<b>8) Les clôtures</b>	
Situées dans secteur sauvegardés, dans le champ de visibilité d'un monument historique, dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, dans un site inscrit ou un site classé, en secteur délimité de plan local d'urbanisme ou en partie de commune dont le conseil municipal a décidé de soumettre les clôtures à déclaration (R.421-12)	Déclaration préalable
Autres que celles citées ci-dessus et les clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière (R.421-2 g)	Aucune

## 2. AUTRES TRAVAUX ET CHANGEMENTS DE DESTINATION SUR CONSTRUCTION EXISTANTE

<b>1) Cas général</b>	
La création d'une SHOB inférieure ou égale à 2 m <sup>2</sup> et hauteur inférieure ou égale à 12 m (R.421-13)	Aucune
La création d'une SHOB supérieure à 20 m <sup>2</sup> (R.421-14 a)	Permis
La création d'une SHOB supérieure à 2 m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m <sup>2</sup> (R.421-17 f)	Déclaration préalable
Les travaux de ravalement ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur (R.421-17 a)	Déclaration préalable
La modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur (R.421-14 c)	Permis
La transformation de plus de 10 m <sup>2</sup> de SHOB en SHON (R.421-17 g)	Déclaration préalable
Les travaux d'entretien ou de réparation ordinaire (R.421-13)	Aucune
<b>2) Les changements de destination</b>	
Avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façades (R.421-14 b)	Permis
Sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade	Déclaration préalable
<b>3) Les travaux intérieurs</b>	
Dans les immeubles ou parties d'immeubles indiqués par le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) approuvé, lorsqu'ils modifient la structure porteuse du bâtiment ou la répartition des volumes (R.421-15 a)	Permis
Dans les secteurs sauvegardés dont le PSMV n'est pas approuvé ou a été mis en révision (R.421-17 c)	Déclaration préalable
<b>4) Les autres travaux</b>	
Travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière (R.421-14 d)	Permis
Travaux portant sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques (sauf travaux d'entretien ou réparation ordinaire et travaux portant sur les immeubles qui nécessitent le secret pour des motifs de sécurité) (R.421-16)	Permis
Travaux portant sur un élément identifié comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager – dans les secteurs sauvegardés dont le PSMV est approuvé (R.421-15 b)	Permis
Travaux ayant pour effet de supprimer ou modifier un élément identifié comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager par le plan local d'urbanisme (ou un document en tenant lieu) ou par délibération du conseil municipal (R.421-17 d et e)	Déclaration préalable

## 3. LES AMÉNAGEMENTS

<b>1) Les lotissements</b>	
Qui créent plus de lots à construire sur moins de 10 ans et qui prévoient la réalisation de voies ou espaces communs (R.421-19 a)	Permis
Qui créent plus de 2 lots à construire sur moins de 10 ans et se situent en secteur sauvegardé délimité ou en site classé (R.421-19 a)	Permis
Autres que ceux mentionnés ci-dessus (R.421-23 a)	Déclaration préalable
<b>2) Les remembrements</b>	
Réalisés par une association foncière urbaine libre et qui prévoient la réalisation de voies espaces communs (R.421-19 b)	Permis





27 rue Centrale - 43290 MONTFAUCON  
Tél : 04.71.59.95.73 Fax : 04.71.59.97.20  
otmontfaucon@wanadoo.fr www.otmontfaucon.fr

# OFFICE DE TOURISME Haut Pays du Velay

## ACTIONS 2009

### ESPACE ACCUEIL OFFICE DE TOURISME

\* L'espace d'accueil de l'Office de Tourisme va être redynamisé afin de mieux accueillir et mieux promouvoir le territoire.

- Les dépliants seront présentés par thème
- Des espaces définis seront créés :

\* Espace valorisation des prestataires.

\* Espace valorisation des produits du terroir : les prestataires intéressés peuvent d'ores et déjà laisser certains de leurs produits à l'office (pot de confiture, pot de miel...). L'office ne fera pas de vente mais juste une exposition.

\* Espace vidéo : diaporama photos, film vidéo du département.

\* Espace vente (topos guides, livres sur la région...).

### VOIE VERTE :

Réalisation de 2 itinéraires bis (itinéraires de retour par des chemins environnant la Voie Verte) : une boucle de 9 et une de 16 km. Réalisation de 2 fiches individuelles présentant ces boucles.

### PRESTATAIRES D'ACTIVITES TOURISTIQUES :

Réunions d'échanges sur la mise en place d'une thématique porteuse "le bon et bien manger"

### ANIMATION :

Mise en place d'animations autour du bon et bien manger, mise en place d'un planning d'activités, calendrier des fêtes du Pays, incitation à élargir la saison culturelle en été et en semaine...

### AGENCE LOCALE DE TOURISME :

Maintenir les relations de mutualisation, s'investir dans les actions de l'ALT, être l'initiateur d'un projet complet autour du bon et bien manger.

### INTERNET :

Réalisation d'un site internet en cohérence avec le site départemental

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SUR L'ENSEMBLE DU PAYS DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES



Vous pouvez vous procurer ce calendrier des fêtes et animations à l'Office de Tourisme. Ce calendrier recense toutes les animations de juin à septembre, sur le territoire du Pays de la Jeune Loire et de ses Rivières.

## ANIMATIONS INTERCOMMUNALES

Tous les vendredis de juillet et d'août : Marché de producteurs de Pays à Saint-Romain-Lachalm.

Tous les vendredis de juillet : Soirée d'été à partir de 19 h à la Gare à Montfaucon

**Samedi 11 juillet** : Course festive 11 km «les chemins de St Régis» ouverte à tous et parcours enfants à Montregard

**Lundi 13 juillet** : Défilé des classes en 09, feu d'artifice et bal à Dunières

**Mardi 14 juillet** : Feu d'artifice à Saint-Bonnet-le-Froid

**Vendredi 17 au dimanche 19 juillet** :

- \* Course de côte automobile à Dunières
- \* Fête foraine (samedi défilé des classes, dimanche feu d'artifice) à Montfaucon

**Dimanche 19 juillet** : Concours de pétanque, sarrasson, bal familial à Saint-Julien-Molhesabate

**Mardi 21 juillet** : Concert de la chorale intercommunale à 20h30 au théâtre à Montfaucon – Entrée gratuite

**Vendredi 24 juillet**:

- \* Soirée théâtre avec artishow's à Saint-Romain-Lachalm
- \* Nuit des Etoiles Juniors à Riotord : Soirée axée sur une animation «enfants» - (bien que le public puisse y assister)

**Samedi 25 juillet**: Nuit des Etoiles à Riotord, TOUT PUBLIC, Observation du ciel d'été (œil nu, jumelles, télescopes) sur le site de Hauteville – Rendez-vous à 21 h place de la mairie

**Dimanche 26 juillet** : Concentration de camions tuning à Raucoules

**Jeudi 30 juillet** : Porte voix spectacle de rue gratuit ouvert à tous à 18 h à Saint-Bonnet-le-Froid

**Vendredi 31 juillet**:

- \* Théâtre la triste histoire de Cerise Pinvert à 20 h 30 à la salle des fêtes de Raucoules
- \* Porte voix spectacle de rue gratuit ouvert à tous à 10 h 30 à Dunières

**Samedi 01 au lundi 03 août**: Fête patronale à Saint-Romain-Lachalm

**Jeudi 6 août**: Marché de producteurs et repas à base de produits des producteurs au GAEC PETIT NICE à Raucoules

**Samedi 15 août**: Fête de Clavas, jeux anciens, exposition de tableaux et de sculptures, vide grenier à Riotord

**Du 21 au 24 août** : Fête foraine à Riotord

**Dimanche 30 août**: Randonnée pédestre et VTT, 5 circuits, en soirée, sarrasson à la salle des fêtes de Saint-Romain-Lachalm.

# COMITÉ LACIM ST-ROMAIN

DES NOUVELLES DE N°CIBA (MALI)



## Bilan 2008

En décembre dernier, André Josse, président de LACIM, a visité les villages de N°ciba. Voici quelques extraits de son bilan :

Des élections sont prévues en mai 2009, avec renouvellement des élus de la commune ; beaucoup de projets ont été réalisés sous l'actuelle municipalité grâce au sérieux des personnes en place. Souhaitons que cela continue...

Les récoltes ont été bonnes car la pluviométrie a été abondante et bien répartie tout au long de "l'hivernage" (du 1<sup>er</sup> juillet au 15 octobre, c'est la saison des pluies... quand tout va bien). Aussi, la municipalité s'efforce de faire rentrer les impôts, ce qui est toujours très difficile. Une conséquence désagréable de l'abondance des pluies : les pistes sont très mauvaises pour rejoindre le goudron vers Bamako.

La Commune bénéficie maintenant de partenariats - autres ONG, avec lesquels nous sommes en contact ; elle connaît ainsi un développement qui s'accélère. Là où d'autres associations creusent des puits ou construisent des barrages ou écoles, l'action de LACIM demeure pertinente car nous sommes les seuls à proposer des projets majeurs : alphabétisation des femmes (dernière année), micro crédit dans l'objectif

de créer ensuite des Caisses Communales d'Epargne et de Crédit aidées par l'Etat, agriculture durable avec de meilleurs rendements, etc.

Le succès des cours d'alphabétisation des femmes, les nombreuses demandes pour l'obtention de petites parcelles maraichères, la part croissante de micro crédits accordés et remboursés régulièrement par les bénéficiaires pour le montage et le développement d'activités économiques, montrent la nécessité et l'efficacité de notre aide qui répond à de réels besoins.

## Poursuite sur 2009

- Fin de la campagne d'alphabétisation des femmes dans tous les villages. Les cours durent 4 mois, de janvier à avril. Programme national d'alphabétisation et thématiques complémentaires (le sevrage, la préparation de l'accouchement, la nutrition, le maraîchage, le vote).
- Poursuite de l'appui technique pour l'agriculture durable et le maraîchage, pour la maintenance des moulins.
- Ecole : il est prévu une construction dans le village de Dombila.
- Micro crédit : pas d'augmentation des fonds de roulement. L'objectif est la création d'une Caisse Communale qui va nécessiter la construction d'un bâtiment à Faladié (exigence de l'Etat).



Agriculture vivrière et petit commerce maraîcher à Nciba.

## Nos actions et les adhésions permettent de financer notre aide aux villages de N°ciba :

La vente d'assortiments de bulbes des 17 et 18 janvier a très bien marché, grâce aux conseils avisés de Flore et Sens, fleuriste adhérent à l'association. Les 250 assortiments de jacinthes, narcisses et muscaris ont été vendus.

La 4<sup>ème</sup> édition de collecte de vieux papiers des 24, 25 et 26 avril a fait "carton plein" : deux bennes étaient mises à disposition cette fois-ci afin de trier papiers et cartons revendus à deux entreprises distinctes. 5,44 tonnes de papiers et 2,1 tonnes de cartons ont été collectées. La participation d'entreprises (Leygatech, Durieux, SMAPI, Rascle... à Saint-Romain ; Samuel et Chez Jo à Saint-Victor-Malescours) nous aide à atteindre ces chiffres. Le comité les remercie chaleureusement

pour leur soutien. Un grand merci aussi au SICTOM Velay-Pilat et à Olivier qui ont assuré le transport des bennes.

Ce mois de juin, nous récoltons les cotisations des adhérents, soit 24 euros correspondant symboliquement à un don de 2 euros par mois. L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 6 juin à Croizet-sur-Gand, dans la Loire. Elle a été suivie le 7 juin d'une rencontre avec Yoro HAÏDARA, l'un des deux salariés maliens de LACIM, de passage dans notre région ; l'occasion de demander de vous donner des nouvelles fraîches de N°ciba...

Prochain rendez-vous cet été pour la loterie de LACIM (panier garni), sur le marché des producteurs de pays... Cette année, plusieurs paniers garnis seront à gagner !

Association LACIM  
(Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde)



## GYM VOLONTAIRE

Toujours aussi dynamiques et conviviaux, les cours de gym se sont déroulés dans la bonne humeur avec pour cette année 2009, 24 licenciés très motivés. Les cours accueillent toutes les personnes: ado, juniors, seniors, femmes et hommes.

Les inscriptions pour adultes se feront le premier jour des cours de gym, le :

LUNDI 14 SEPTEMBRE, à 20 h 00, au gymnase.

Pour les enfants, cette année encore les cours ont été très prisés, 21 enfants de 2 à 6 ans. Les inscriptions seront prises le :

JEUDI 17 SEPTEMBRE, à 17 h 30, au gymnase.

Toute nouvelle personne intéressée, adultes ou enfants, auront deux cours gratuits.

LA GYM EST UNE THÉRAPIE



## CLUC DE L'AMITIE



Tout d'horizon sur cette association qui compte à ce jour 46 adhérents. Elle forme une bonne équipe d'amis qui aiment se retrouver le mardi et le jeudi de chaque semaine pour partager un moment de convivialité et se distraire par divers jeux.

Depuis le début d'année, diverses manifestations ont eu lieu, nous ne les citerons pas toutes. Les principales ont été :

- Notre réunion inter-club qui a eu lieu à Saint-Romain-Lachalm, réunissant les communes avoisinantes, dans une ambiance amicale.
- La journée de la forme à Saint-Pal-de-Mons
- La journée de l'amitié au Puy : rencontre de tous les clubs de Haute-Loire.
- Un voyage entre sociétaire le 09 juin : Petite Fugue au Pays de Charlieu avec après-midi croisière à bord de la péniche l'Infatigable.

Tout au long de l'année, sont organisés, par le bureau, concours de cartes, loto et petits repas pris dans une ambiance familiale, appréciés par tous.

Nous aimerions progresser en nombre d'adhérents, jeunes retraités, venez nous rejoindre. Vous serez les bienvenus.

Le bureau



## A.D.M.R.

Comme de coutume quelques nouvelles de votre association ADMR : ce début d'année 2009 a commencé assez calmement, notre Assemblée Générale s'est tenue le 17 avril dernier, pas de changement notable n'est à souligner. Chacun a ensuite pu se retrouver et partager un agréable moment autour du pot de l'amitié qui a suivi.

N'hésitez pas à nous joindre pour tout renseignement si vous souhaitez bénéficier d'une aide à domicile, que cette aide soit permanente ou passagère, de nombreuses aides sont possibles, nous vous aiderons et vous aiguillerons pour constituer un dossier si nécessaire.

Pour nous contacter vous pouvez laisser un message ou un courrier à la Mairie qui nous le transmettra, ou bien nous rencontrer au cours de nos permanences en Mairie les mardis après-midi de 15 h à 17 h.



L'ensemble du bureau vous souhaite de passer un agréable été ensoleillé.

# AMICALE DONNEURS DE SANG



L'association pour le don de Sang bénévole de la Région de Saint-Didier-en-Velay regroupe six communes: Saint-Pal-de-Mons, Saint-Didier-en-Velay, La Séauve-sur-Semène, Saint-Just-Malmont, Saint-Victor-Malescours et Saint-Romain-Lachalm.

L'association a pour fonction d'épauler l'Etablissement Français du Sang Auvergne Loire dont le siège est à Saint-Etienne. Elle en est le support et son aide s'inscrit sous la bannière de la générosité, de la bonne volonté, de la convivialité, et de la solidarité. Par conséquent, elle participe au bon déroulement des journées de sang mensuelles organisées sur les différentes communes. Elle rappelle que le don de sang est un geste volontaire, anonyme, gratuit, responsable afin de garantir la sécurité pour le malade et sans risque pour le donneur puisque le matériel utilisé est à usage unique.

L'amicale a aussi pour fonction de promouvoir le don du sang en recrutant de nouveaux donneurs et en les fidélisant et en convainquant d'anciens donneurs qui ne donnent plus leur sang. Ainsi sur notre commune, en 2008, nous avons organisé deux collectes : en mars et en novembre: 158 donneurs dont 11 nouveaux se sont présentés et 31 poches de plasma. Nous les remercions très vivement au nom des malades et des accidentés qui ont pu être soulagés.

Mais l'amicale vous lance un défi :

*A vous qui avez l'habitude d'offrir votre sang ; ne venez pas seul, venez accompagner d'un de vos proches.*

*A vous qui êtes venus pour la première fois ; n'en restez pas là, revenez à la prochaine collecte.*

Vous pouvez aussi adhérer à l'amicale et ainsi apporter votre soutien à la Fédération Française du

Film présenté aux enfants de l'Ecole St Joseph



Sang, organisme qui défend les valeurs éthiques de la transfusion sanguine.

L'amicale participe à la vie associative et récréative des communes en organisant un loto en mars et un voyage en juin. Elle est présente lors des forums d'associations. Elle crée des liens amicaux entre la population des six communes.

L'amicale lance aujourd'hui deux appels :

*Le premier s'adresse à vous jeunes de 18 ans qui êtes en bonne santé: Rejoignez-nous à la prochaine collecte de sang.*

*Le deuxième s'adresse à vous donneurs de sang qui savez combien le don de sang est vital et précieux et à vous non donneurs de sang mais qui voulez participer à la promotion du don du sang :*

*Rejoignez l'association et participez à ses différentes activités.*

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à composer le 04.77.35.92.48, notre président Jean Paul Colomb de Saint-Just-Malmont répondra à vos questions.

La section de votre commune a réalisé un film lors de la collecte du 2 janvier, que nous avons présenté aux enfants de l'école St Joseph. Les enfants ont réalisé des dessins qui ont été exposés à la salle des fêtes lors de la collecte du 30 juin. Le 17 avril, la municipalité a invité les jeunes de 18 ans et nous leur avons donné une information sur le don du sang et une invitation pour la collecte du 30 juin. 3 personnes d'une association ont apporté des témoignages sur les dangers de l'alcool et de la vitesse sur la route. La section participera à la vogue le 1- 2- 3 Août et au Téléthon le 21 novembre.


Merci de votre générosité et à bientôt.

Information auprès des jeunes de 18 ans



Remise de diplômes le 06 juin 2009





# RYTHME & TWIRL

Avec l'arrivée du printemps, toute l'équipe s'est donnée rendez-vous à la salle des fêtes pour le gala théâtral des 19 et 25 avril. Tout était prêt, mais il faut dire que le spectacle se préparait depuis le mois d'octobre. Nos 24 twirleuses et 2 jeunes garçons ont enchanté le public sur le thème de la femme.

Nous tenons à remercier les spectateurs pour leur présence à notre représentation sans quoi elle n'aurait plus lieu d'exister. Un grand merci également aux mamans qui ont confectionné de nouvelles tenues, aux maquilleuses, aux coiffeuses et à tous les parents et amis qui viennent nous aider et contribuer au bon déroulement et à la réussite de cette fête.

Après avoir travaillé pendant toute cette saison, nous nous sommes accordés un mois de vacances bien mérité. Nous avons repris notre activité en juin afin d'être opérationnels pour les sorties prévues dans les communes alentours: défilés de vogue, représentations.

Jusqu'à présent, notre club faisait partie de l'association Le Bon Air (divisé en 2 sections : musique et twirling). Les deux sections ayant exprimé le souhait de devenir des entités indépendantes, nous avons créé une nouvelle association à part entière, purement twirling, baptisée "Rythme & Twirl".

La nouvelle saison reprendra à la rentrée ; si vous êtes intéressé, une période d'essai de 4 entraînements est prévue pour les nouvelles recrues.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.



Vous pouvez nous contacter :

- Desmartin Nathalie 04 75 34 79 61

- Rasclé Cécile 04 77 89 12 83

- Peyrard Lydie 04 71 61 20 56

## FAMILLES RURALES



Après des années 2007 et 2008 de transition, l'année 2009 devra être celle de la confirmation.

Les comptes en 2008 sont redevenus positifs grâce aux familles qui ont pu profiter de l'accueil réservé par Karen et l'équipe d'animation et surtout par la Mairie et la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon qui nous ont aidés, tout au long de l'hiver, pour que le centre de loisirs puisse profiter d'un "Contrat enfance jeunesse" auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Loire.

Pour cet été, l'ouverture du centre est prévue du 6 au 31 juillet et, en fonction du nombre d'inscrits, du 3 au 7 août. Comme l'an passé, en fonction du nombre d'inscrits, la décision d'ouvrir sera prise au début du mois de juillet.

Une nouveauté pour cette année : la possibilité de réserver pour trois jours par semaine (dont une sortie). Ceci, afin de répondre à la demande de certains parents qui souhaitaient plus de flexibilité.

Pour cette année encore, c'est Karen Defour qui assurera la direction et Mallorie Vialleton (qui était une des deux stagiaires l'an passé) l'assistera en tant qu'animatrice BAFA.

Le thème qui a été choisi est celui des 5 continents. Ainsi, nos bambins pourront découvrir les us et coutumes d'autres pays.

Merci pour votre confiance

Le bureau

# TENNIS CLUB



Nous arrivons au terme d'une autre saison de tennis...

L'année se termine par les championnats adultes, féminins et masculins, qui se sont déroulés du 24 avril au 24 mai 2009.

L'équipe féminine a gagné 4 rencontres sur 5 et finie 2ème de la poule, elle ne peut donc pas jouer la finale avec seulement 2 points d'écart avec les premières.

L'équipe masculine a gagné 1 rencontre et termine 5ème de la poule. Dans cette équipe, le nombre insuffisant de joueurs s'est fait ressentir tout au long du championnat.

Certains enfants ont participé à des tournois et des championnats pendant la saison et nous les encourageons à continuer.

Durant l'hiver, nous avons mis en place un nouveau mode de réservation pour le court de tennis extérieur. Dorénavant, c'est la mairie qui gère les locations, le règlement est affiché sur le tableau, vers le chalet. Un simple rappel : seulement les licenciés munis de leur licence ont accès à la location du court gratuitement, pour toutes autres personnes, il vous sera demandé de vous acquitter de la somme mentionnée sur le règlement.

Cette année, les enfants, les adolescents et les adultes se sont entraînés, le vendredi, de 17 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 9 h à 15 h avec Déborah Gibert ou Georges Jurine.

Deux adultes, Claudia Bergeron et Emmanuelle Roux Charra ont participé à la formation de juge arbitre. Le club compte donc, 3 juges arbitres. La troisième est Béatrice Cigolotti qui avait validé cette formation quelques années auparavant.

Quant à la saison future, les groupes seront formés par les moniteurs, au mois de juin, selon les niveaux. Les entraînements seront à nouveau assurés par Déborah ou Georges.

Notre été sera marqué par deux manifestations, où nous solliciterons, encore, l'aide des licenciés et de leurs parents.

La première sera la vogue, le week-end du 1er et 2 août, avec l'installation des guirlandes et surtout, la buvette du samedi, dimanche soir et du lundi après-midi.

La deuxième sera notre randonnée pédestre et VTT, le dimanche 30 août, qui grâce aux bénévoles, nous permettra d'assurer les entraînements de l'école de tennis en conservant les licences à un prix raisonnable (67 € pour les licenciés de Saint-Romain et 77 € pour ceux de l'extérieur).

Lors de ces deux festivités, parents et licenciés seront sollicités, leur aide est précieuse et nous vous remercions d'avance.

En espérant que la prochaine saison débutera avec autant de licenciés, voir plus, nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Sportivement.

Le bureau.





# LA COUR DES LIVRES

## Grands changements au printemps 2009 !

Notre assemblée générale a eu lieu le 20 mars avec un changement dans la composition du bureau : Isabelle Arnaud-Loustalot remplace Margot Guillaumond à la présidence, Josiane Marcon reste trésorière et Stéphanie Brunon succède à Josette Jurine au secrétariat.

Pleins de choses vont changer cet été :

### Déménagement dans la nouvelle bibliothèque et nouveau fonctionnement

\* Les travaux de la nouvelle bibliothèque sont terminés, les meubles sont commandés. Le déménagement a commencé au mois de juin.

\* Nous allons réceptionner le matériel informatique : l'équipe de bénévoles va suivre une ou deux journées de formation sur le logiciel. Fini les fiches remplies à la main !

\* Petit à petit, nous mettrons au point un nouveau fonctionnement, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et avec l'aide de son coordinateur bibliothèques, Samuel. Tout cela génère beaucoup de réunions, des discussions passionnantes... et demande un investissement supplémentaire : deux bénévoles (hyperactifs !) Isabelle et Yves, suivent des formations au Puy sur le fonctionnement des bibliothèques (1 journée en mars, 2 en juin, 2 en octobre, d'autres en 2010). Nous les remercions pour leur investissement qui permettra, nous en sommes sûrs, de rendre notre bibliothèque plus attractive et d'intéresser plus de gens à la lecture.

Un plus grand choix de livres et de revues

\* Le Bibliobus est passé le 29 avril et nous avons pu emprunter beaucoup plus de livres qu'auparavant. Trois bénévoles vont monter, une journée supplémentaire, au

Puy, à la Bibliothèque Départementale de Prêt, afin de grossir encore notre fonds.

\* D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer que 6 abonnements à des revues vont être désormais possibles, au lieu des deux abonnements que nous contractions habituellement. Un souhait qui s'est largement exprimé dans l'enquête que nous avons menée fin avril, auprès de chaque foyer. Nous remercions d'ailleurs tous les habitants qui ont répondu aux questionnaires distribués dans les boîtes aux lettres (nous avons eu une cinquantaine de retours). Nous allons tenir compte le plus possible de vos remarques et communiquerons à la rentrée les nouveaux horaires d'ouverture.

En attendant, les permanences continuent les mercredis de 14 h à 15 h et les samedis et dimanches de 10 h à 11 h.

Mais attention, deux informations à noter :

**Nous serons fermés du 2 août au 2 septembre.**  
**Et les permanences du mois de juillet auront lieu à la nouvelle bibliothèque.**

Vous découvrirez alors la bibliothèque en avant-première, puisqu'elle ne sera inaugurée qu'en septembre, le temps de tout mettre au point et de disposer des ordinateurs qui seront mis à votre disposition.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, c'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons. Contactez la présidente ou d'autres membres du bureau ou signalez le lors d'une visite à nos permanences.

Toute l'équipe vous souhaite un excellent été et se fera un plaisir de vous retrouver à la rentrée dans une nouvelle bibliothèque lumineuse et plus pratique.

## LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a commencé l'année par un concours de coinche qui a réuni nombre d'amateurs.

Nous sommes allés fièrement représenter Saint-Romain au carnaval de Saint-Didier, où nous avons tous passé une sacrée journée...

Les Voyages Jaccon nous ont organisé un périple dans le Périgord le week-end du 8-9 mai. Nous nous sommes baladés sur la Dordogne, avons visité Rocamadour et le gouffre de Padirac. Nous avons également assisté aux gavages des oies... ce qui ne nous a pas empêchés de manger du foie gras le soir même... !

L'Inter-village avec Saint-Pal-de-Mons a dû être remis à l'année prochaine pour des problèmes de dates. Nous referons appel aux candidats.

Nous vous rappelons les futures dates de nos manifestations à Saint-Romain :

\* Vente de brioches le 18 juillet (les bénéficiaires nous servent à acheter les colis pour les anciens)

\* Vogue les 1, 2 et 3 août,

\* Bal le 26 septembre

\* Choucroute le 24 octobre

\* Téléthon avec les associations de Saint-Romain les 20 et 21 novembre. Au programme : marche et course de nuit et défi sur 24 heures avec ravitaillement, baptême de voiture de rallye et de 4 x 4, concours de belote, sarbacane et repas le soir. Merci par avance de votre participation.

\* Animation des enfants le dimanche 29 novembre.

\* Distribution du colis des anciens le samedi 19 décembre.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres prêts à nous aider... et à passer de bons moments festifs.

Nous espérons vous voir nombreux lors de toutes ces dates, et vous souhaitons de passer un agréable été.





Encore une année achevée ! Comme disent les enfants « ça passe vite » ! Ces deux derniers trimestres ont été riches en activités tant sur le plan sportif que culturel. Une nouvelle enseignante, Emilie Bonelli, a rejoint l'équipe en remplacement de Maryline Crespi enseignante de cycle 3, qui a eu un petit Baptiste, fin avril.

## SUR LE PLAN SPORTIF

Les CE et CM ont pu perfectionner le tir et le lancer aux boules pendant 8 séances sous le boulodrome couvert. Ces cours ont été donnés par un nouvel entraîneur, Philippe Desousas, du Comité Bouliste de la Haute-Loire. Cette activité a donné envie à quelques enfants de s'inscrire au club de boules de Saint-Romain.

Deux séances de foot ont également eu lieu pour les CE/CM dispensés par un entraîneur spécialisé, Sébastien Boyer. Après la précision des mains, c'est celle des pieds qui a été mise à rude épreuve.

Ces deux initiatives ont été possibles grâce à l'adhésion de l'école à l'UGSEL (Union générale de l'Enseignement Libre) et sont financées par l'A.P.E.L.

Les élèves de cycles 2 et 3 ont rencontré leurs homologues de Raucoules, Saint-Bonnet-le-Froid, Montfaucon, Riotord et Montregard dans le cadre de la traditionnelle rencontre sportive. Cette année, c'est Riotord qui nous a reçus. Au programme : cross.

Les GS/CP et CE ont participé comme chaque année à des séances de natation à Dunières. Les plus jeunes se sont familiarisés avec l'eau et à la fin, ils étaient très à l'aise dans les parcours proposés par les maîtres nageurs. Merci à la Communauté de Communes de nous permettre de suivre un tel apprentissage.

## SUR LE PLAN CULTUREL

Des cours de soutien ont eu lieu chaque matin de 8 h 25 à 8 h 55 dans le cadre de la nouvelle organisation scolaire. Les enfants, par groupe de 2 ou 3 étaient ravis de cette aide apportée par les maîtresses et ont même regretté qu'elle s'arrête !

Les 11 élèves de CE2 ont tous obtenu leur permis piéton en ayant presque tous 20/20 au questionnaire. Ce permis est une initiative nationale de prévention du risque mise en œuvre par la gendarmerie et parrainée par la sécurité routière. Il enseigne aux enfants le sens de la responsabilité individuelle au-delà des règles de circulation piétonne.

Les CE et CM ont participé à un rallye lecture en ligne organisé par le CDDP sur le thème de la





pollution, du tri des déchets et de la publicité. Ce travail leur a permis de se perfectionner en informatique en apprenant à chercher des informations sur des sites internet et sur leurs mises en garde.

L'opération « bol de riz » a été reconduite pendant le Carême. Une centaine de personnes a répondu présent pour un temps de partage. La somme récoltée a été versée, cette année, à l'association « 42 sourires d'enfants » du service de rééducation pédiatrique de l'hôpital de Bellevue.

Les commémorations du 11 novembre et du 8 mai ont été suivies par de nombreux CE et CM. La présence de ces enfants a illustré le message du secrétaire d'état aux anciens combattants demandant de respecter le travail de mémoire et de rassemblement autour des valeurs communes.

Les CE et CM ont également animé la messe des Rameaux, le dimanche 5 avril.

Après que les CM aient inventé un conte en lien avec les chants appris toute l'année par Géraldine, celui-ci a été mimé et chanté devant les parents fin juin lors de la kermesse par les enfants de PS au CM2. Des chants africains, portugais, brésiliens, ont été enregistrés sur un CD par les enfants des cycles 2 et 3 pour ponctuer le travail fait par Géraldine toute l'année. Chaque famille en a eu un et a pu ainsi apprécier tous ces beaux chants.

A l'occasion de la St Joseph, le 19 mars, tous les enfants ont participé à un dessin collectif représentant l'arbre de vie, symbole des écoles St Joseph. Les CM ont dessiné l'arbre, les PS/MS l'ont peint. Les CE ont découpé les colombes tandis que les GS/CP dessinaient puis peignaient le semeur, symbole de la vie. Cette œuvre est maintenant fixée dans le hall d'entrée de l'école.

Les GS/CP ont pu mettre en pratique les apprentissages effectués en classe lors de l'étude de l'album « la princesse au petit pois » en allant visiter le château de Rochebaron à Bas-en-Basset, le 19 juin avec les CE et CM. Ils ont découvert l'architecture du Château fort en participant à une chasse aux trésors. Puis avec les CE, ils ont confectionné un blason qu'ils ont rapporté à la maison pour compléter leur costume de chevalier tandis que les CM se sont perfectionnés en calligraphie en réalisant chacun une enluminure.

Au mois de mai, la brigade motorisée a dispensé une action de prévention sur les dangers de la route pour les cyclistes. A cette occasion, les élèves de CM ont effectué un parcours en vélo, rouler sur une planche, slalomer, lâcher le guidon d'une main, passer sous une barre, s'arrêter au stop. A l'issue de cet après-midi, chacun a reçu « un permis cycliste ». Depuis ce jour, plusieurs élèves sont venus à l'école en vélo.

Dans le cadre de la liaison CM2/6ème, les élèves de CM2 ont participé à un défi-maths qui s'est déroulé en 4 temps : 3 tests suivis d'une rencontre pour la remise des résultats. Ils se sont confrontés au CM2 de Montfaucon, Riotord et Dunières ainsi qu'aux élèves de 6ème. Une rencontre d'une demi-journée a été organisée au collège de Dunières afin de remettre les résultats. Durant cet après-midi, les élèves ont participé à des ateliers de mathématiques : pentaminoes, énigmes, jeux informatiques, loto des maths... Pour conclure cette rencontre, les résultats du défi-maths ont été communiqués : l'un de nos groupes s'est classé 3ème ex æquo, ils ont gagné un livre d'énigmes pour la classe et un porte-clé chacun.

En maternelle, un projet musique a débuté en janvier 2009. Une fois par semaine, Christine Bourret, diplômé universitaire musicienne intervenante (DUMI), intervient dans notre classe pour sensibiliser les enfants à la musique africaine. Ils ont pu manipuler différents instruments de musique africains, découvrir le son d'objets variés, apprendre des chansons africaines et effectuer des mouvements corporels sur divers rythmes. Les enfants se sont montrés très enthousiastes lors de ces séances et portent un véritable intérêt à ce projet. Ce dernier sera finalisé par la création d'un CD intitulé « Léon et son croco ».

Pour fêter le printemps, les enfants de PS1/PS2 et MS de maternelle ont fait des plantations. Avec l'aide d'un papa, ils ont jardiné : plants de menthe à mettre en pot, à arroser. Les apprentis jardiniers étaient très concentrés et ont pris l'activité très au sérieux ! Chacun est reparti avec son petit pot et devra en prendre soin à la maison.

Mardi 16 juin, les PS2 et les moyennes sections se sont rendues au zoo de Peaugres. Ils ont pu observer une multitude d'animaux sauvages tels que les rhinocéros blancs, les girafes ou encore les ours polaires, les loups, sans oublier les magnifiques perroquets, les singes... Ils sont repartis en fin d'après-midi des animaux pleins la tête...

L'école St-Joseph a fermé ses portes pour deux mois. La rentrée est prévue le jeudi 3 septembre pour les enfants.

L'équipe éducative vous souhaite de bonnes vacances et remercie les membres de l'O.G.E.C., de l'A.P.E.L. et les parents qui se sont investis tout au long de l'année dans les projets pédagogiques.



Les maîtresses  
Estelle, Emilie, Marie-Laure,  
Pascale et Béatrice



Cette année, sur la base des nouveaux programmes, les enfants ont acquis de nombreuses connaissances. Des élèves en petits groupes, toujours volontaires, ont bénéficié du Dispositif d'Aide Personnalisée (DAP) qui permet d'apporter une aide lors d'une difficulté passagère ou un approfondissement d'une notion.

En plus des matières classiques, les élèves ont participé à de nombreux projets :

Au mois de mars, les trois grandes classes sont parties à l'aventure au Bessat pour 3 jours et 2 nuits. Encadrés par des professionnels, ils se sont ouverts à une autre culture en travaillant sur le thème des danses africaines et des percussions.

### Au niveau culturel

L'école a participé à deux expositions à la médiathèque de Saint-Pal-de-Mons. Lors du « Printemps des poètes », les GS/CP et les CM ont exposé les fables créées et illustrées. Les élèves ont utilisé les ordinateurs mis à leur disposition pour rendre un travail soigné. Pour certains c'était une initiation à l'outil informatique, pour d'autres un approfondissement.

Au mois de mai, un public nombreux a admiré les « œuvres » des enfants de la maternelle et des CE. Les tout-petits avaient travaillé sur le thème de l'eau et des poissons, quant aux CE, ils ont créé des insectes avec des matériaux recyclés. Ces réalisations n'auraient pu se faire sans le concours de Jacqueline, professeur d'Arts Plastiques, toujours à l'écoute et dynamique.

Pour acquérir plus de confiance en soi, les élèves de CE et CM travaillent l'oral et la mémoire lors de séances de théâtre dispensées à l'école. L'objectif est atteint quand ils présentent, dans le stress et l'enthousiasme, leur travail à la fête de l'école.

Les compétences artistiques ne seraient pas complètes si on ne parlait pas musique. Sous la houlette d'Emmanuelle Bourriel et de Géraldine Kesch, les enfants de GS et CP ont encore une fois, réalisé des prouesses. Ils ont interprété des comptines traditionnelles accompagnées musicalement par Géraldine, évoluant devant un décor créé de toutes pièces par les enfants. Les élèves ont aussi montré leur talent de chanteurs devant une assemblée de parents conquis lors des « classes chantantes » organisées à Monistrol-sur-Loire en juin.

Cette année, les enfants de CE1 ont travaillé sur la sécurité routière. Avec les gendarmes de la brigade de Sainte-Sigolène et leur maîtresse Fabienne Girard, ils ont passé leur permis piéton qui a été une réussite puisque tous les enfants ont eu entre 19 et 20 sur 20 au test. A la remise de leur diplôme, leurs yeux brillaient et, très fiers, ils ont posé pour la photo souvenir.

Comme chaque année, les CM2 se sont rendus au défi-langue au collège de Monistrol-sur-Loire où ils ont testé leur connaissance de l'anglais avec les CM2 des



écoles du secteur. De même les enfants de CE et CM approfondissent cette langue vivante avec Corinne Vocanson, une enseignante habilitée. Les CP ont eu, eux aussi, une initiation orale en classe.

### Au niveau sportif

Les enfants de GS à CE2 se sont rendus à la piscine de Dunières. Lors des séances de natation, certains d'entre eux ont pu bénéficier d'une initiation, d'autre d'un perfectionnement.

Chaque semaine, toutes les classes de la primaire se rendent aux gymnases (de Saint-Romain-Lachalm pour les GS/CP et de Saint-Pal-de-Mons pour les CE et CM) : ils y pratiquent danse, lutte, sports collectifs, gymnastique... Cette année encore, ils ont bénéficié de cours de tennis à Saint-Pal-de-Mons.

Pour leur sortie de fin d'année, les enfants du cycle 1 se sont rendus au zoo de Peaugres où ils ont pu admirer de nombreux animaux. Ils se sont souvenus des histoires racontées par Marlène Spanu lors d'une visite à la médiathèque de Saint-Pal-de-Mons où ils avaient voyagé à travers les livres dans le monde magique des animaux.

Enfin, pour conclure l'année, à la salle des fêtes de Saint-Pal-de-Mons, les enfants sont montés sur le

podium pour présenter un spectacle préparé avec les enseignantes. Chaque groupe d'enfants était impatient de se produire sur scène. Les tout-petits dont certains très impressionnés, ont dansé sur une comptine traditionnelle. La classe de GS/CP a présenté son travail musical. Les plus grands nous ont conquis avec leur réalisation théâtrale suivie de danses africaines.

Notons aussi que l'école participe toujours au ramassage des vieux papiers et cartons au bénéfice de l'association LACIM qui aide à la construction d'écoles au Mali.

En conclusion, une année scolaire bien remplie, qui a su profiter à tous.

Rappelons que les deux municipalités et l'A.P.E. nous soutiennent et nous permettent de travailler efficacement pour les enfants

L'école publique a fermé ses portes pour les vacances d'été. La rentrée 2009/2010 est prévue le 1er septembre pour les enseignantes et le jeudi 3 septembre pour les enfants. Nous retrouverons avec plaisir tous nos petits élèves auxquels s'ajouteront les nouveaux enfants (rappel : l'école accueille les enfants de 2 ans nés avant le 1er septembre 2007).

*Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.*



## E.S.S.R.

La saison 2008-2009 s'est achevée avec beaucoup de peine pour les Seniors 3ème division. L'hiver long et rigoureux a fortement perturbé le déroulement des matchs d'une part et d'autre part, un effectif réduit dû aux blessures et au manque de motivation de certains n'ont pas simplifié les difficultés rencontrées au cours de cette saison. Mais bref ! Le maintien est acquis !!!

Pour les vétérans, la saison s'est terminée avec un bilan mitigé mais toujours dans le même esprit, rigueur et bonne ambiance vont de pairs.

Les - de 13 ans en entente avec Riotord finissent 9ème de leur championnat et les - de 15 ans en entente avec Dunières terminent 5ème.

Enfin pour les débutants et les poussins, l'assiduité reste exemplaire aussi bien à l'entraînement qu'aux matchs. Ces jeunes footballeurs restent l'avenir du club.

Nos débutants ont disputé le tournoi des mille-pattes le 14 juin à Saint-Chamond, que nos petits verts garderont en mémoire...

En ce qui concerne les festivités, notre traditionnelle paëlla a encore connu un réel succès...

Pour la première année, un tournoi de poussins a eu lieu le dimanche 31 mai avec plus de 80 footballeurs en herbe. La météo clémente était de la partie et tous nos jeunes sont repartis ravis de leurs récompenses, possible grâce à la générosité de nos sponsors. Merci à eux et merci à tous ceux qui ont œuvrés à la réussite de cette journée...

Enfin à l'occasion de l'assemblée générale du 6 juin, un appel a été lancé à tous ceux qui souhaitent rejoindre le club aussi bien en tant que joueurs que pour encadrer des équipes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter soit :

- ✓ Monsieur Vacher Alain au 04 71 61 06 16 ou
- ✓ Monsieur Foulter Sébastien au 04 71 66 89 96

Bonnes vacances et bon repos.

Le Président Alain Vacher



# LES ARTICHOWS



Comme chaque année, après un hiver chargé de répétitions, nous voici enfin prêts pour nos multiples représentations qui sont au programme de cette année. En quelques phrases, voici l'histoire de notre comédie :

Un couple d'agriculteur vit avec leur fille dans une campagne profonde. Mais leur fille ayant marre de vivre sans projet, décide de participer à une émission télévisée.

*A tous et à toutes, nous souhaitons un agréable été.*



# SAPEURS-POMPIERS

## Bureau de l'amicale inchangé:

Président : Arnaud Régis  
Vice président : Rasclé Hubert  
Trésoriers : Lyonnet Jean-Pierre et  
Cigolotti Pierre-Marc  
Secrétaire : Rasclé Florian

## Cross départemental:

Cette année le cross départemental des sapeurs pompiers a eu lieu à Brioude le 31 janvier. Une partie d'entre nous ont participé à cet événement :

*Seniors* : Rasclé Hubert (5<sup>ème</sup>), Arnaud Régis (11<sup>ème</sup>),

Cigolotti Pierre-Marc, et Rasclé Florian

*Vétérans 1* : Fayolle Philippe (6<sup>ème</sup>), Peyre Serge (8<sup>ème</sup>),

Arsac Guy (11<sup>ème</sup>) et Rasclé Christian

## Parcours sportif :

Yssingeaux accueillait le parcours sportif des sapeurs pompiers. Ce rendez-vous annuel a permis à nos deux équipes de briller en finissant 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pour l'entente Saint-Romain/Dunières sur une trentaine de participants. Certains s'y sont illustrés :

Poids :

1000m :

Parcours :

Grimper de corde:

100m :

Saut en hauteur :

## Anciens pompiers

Ils ont terminé leurs rencontres mensuelles jusqu'au mois de septembre où ils reprendront pour une autre saison. Cette année, en plus des rencontres, ils ont organisé une sortie à l'Auberge du Grand Bois au mois de février. Le mois de juin a été bien rempli : 7 juin : congrès, 13 juin : repas champêtre avec les actifs, 20 juin : voyage à Lyon avec tous les anciens.

Puis, le 11 juillet préparation de la soupe aux choux pour le concours de pétanque des pompiers actifs.

*Le président souhaite à tous de bonnes vacances et leur dit à la rentrée.*

Jean Pierre Lyonnet 5<sup>ème</sup>

Fayolle Philippe 2<sup>ème</sup>

Peyrard Joël 1<sup>er</sup>

Peyrard Alain 4<sup>ème</sup>

Peyre Serge 5<sup>ème</sup>

Guillaumond Frédéric 6<sup>ème</sup>

Charra Christian 1<sup>er</sup>

Cigolotti Pierre Marc 7<sup>ème</sup>

Manœuvre secourisme



Parcours sportif à Yssingeaux



PS : Pour votre information, le nouveau système d'alerte mis en place dans tout le département ne prend plus en compte la sirène. Donc les pompiers restent à votre entière disposition mais LA SIRENE NE SIGNALERA PLUS NOTRE DÉPART. Ce nouveau système fraîchement mis en place vous sera décrit plus en détails lors de la prochaine parution de l'écho de nos sapins.



## RASSEMBLEMENT AU VILLAGE DE LA FAYE

Samedi 6 juin, les habitants de La Faye, La Chomette et La Bonche se sont retrouvés pour la fête des voisins.

Pour une première, malgré le temps pluvieux, une bonne quarantaine de voisins sont venus partager un pique-nique « solidaire ».

L'ambiance conviviale a permis aux uns de retrouver autour d'un verre et aux autres d'apprendre à se connaître.

Une bonne expérience qui se renouvellera l'année prochaine.



## CALENDRIERS DES FÊTES



Concours de pétanque + soupe aux choux (Pompiers)	11 juillet 2009
Ball-trap (A.C.C.A.)	11 et 12 juillet 2009
Vente de brioches (Comité des Fêtes)	18 juillet 2009
Repas « pommes de terre/ sarrasson » (Arti'Shows)	24 juillet 2009
Fête patronale	1, 2, et 3 août 2009
Soupe aux choux (Musique)	15 août 2009
Randonnée VTT et pédestre + repas « Sarrasson » (Tennis)	30 août 2009
Bal (Comité des Fêtes)	26 septembre 2009
Concours de coinche (Foot)	10 octobre 2009
Soirée choucroute (Comité des Fêtes)	24 octobre 2009
Loto (Ecole St-Joseph)	07 novembre 2009
Téléthon	20 et 21 novembre 2009
Animation enfants (Comité des Fêtes)	29 novembre 2009
Colis des Anciens (Comité des Fêtes)	19 décembre 2009

# BONNES VACANCES

# INFOS PRATIQUES



<u>SECRETARIAT DE MAIRIE</u>	☎ 04 71 61 00 08 ☎ 04 71 61 14 80 E-mail : mairie-st-romain@wanadoo.fr	du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le samedi de 9 h à 12 h <b>Fermé le mercredi</b>
<u>MAIRE</u>	Olivier CIGLOTTI ☎ 04 71 66 23 59	Permanence les samedis de 11 h à 12 h
<u>ADJOINTS</u>	Michel JURINE ☎ 04 71 66 27 94 Jean-Michel POINAS ☎ 04 71 66 28 83 Serge PEYRE ☎ 04 71 66 29 58 Chantal POULY ☎ 04 71 66 25 15	Permanence tous les samedis de 9 h à 11 h. En cas d'urgence, les adjoints sont à votre disposition.
<u>ASSISTANTE SOCIALE</u>	Estelle REVIRON ☎ 04 71 61 00 08	Permanence les jeudis de 9h à 10h, en mairie
<u>A.D.M.R.</u>	Bernadette BRUNON ☎ 04 71 61 00 08	Permanence les mardis de 15 h à 17 h
<u>CORRESPONDANTS DE PRESSE</u>	Jean PHALIPPON ☎ 04 71 66 46 32 Michel HAUDIQUEZ ☎ 04 71 61 99 30 (vous pouvez également passer par la mairie qui transmettra aux correspondants)	Pour la Tribune Pour la Gazette
<u>GENDARMERIE</u> <u>POMPIERS</u>	☎ 17 ☎ 18 ou 112	
<u>BIBLIOTHÈQUE</u>	Maison Lacour	Mercredi de 14 h à 15 h Samedi et dimanche de 10 h à 11 h
<u>LA POSTE</u>	☎ 04 71 61 00 92	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 45 à 11 h 30, mardi de 8 h 45 à 10 h 45 et samedi de 8 h 30 à 11 h 30
<u>SERVICE DES EAUX</u>	☎ 09 62 19 21 41	
<u>ORDURES MÉNAGÈRES</u>		Ramassage le mardi matin et le vendredi matin
<u>DÉCHETTERIE DE SAINT JUST MALMONT</u> ZI La Fond du Loup	Lundi : 14 h - 17 h Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h Vendredi : 14 h - 17 h Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h	<b>Du 15 mai au 15 septembre ouverture jusqu'à 18 h</b>



# COMMISSIONS COMMUNALES

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

FAYOLLE Philippe  
GUILLAUMOND Gilbert

## AFFAIRES AGRICOLES

FRISON Roland  
CHAUSSE Jean-Marc

## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

JURINE Michel  
DIGONNET Henry

## AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES

POULY Chantal  
BASTIN Lucie

## COMMUNICATION ET CULTURE

BOURRIEL Philippe  
BRUNON Damien  
MONTERYMARD M.Noëlle

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

POINAS Jean-Michel  
CLAPEYRON Louis  
FRISON Roland  
BOURRIEL Philippe  
PEYRE Serge  
FAYOLLE Philippe  
CHAUSSE Jean-Marc

# BONNET CARRELAGES

Jean Marc Bonnet  
Verchères - YSSINGEAUX

**VENTE ET POSE**  
(sur rendez-vous)

Tél : 04 71 65 57 24  
Fax : 04 71 65 51 43  
Siret : 382 147 981 00031

TRACTEURS  
MOTOCULTURE  
MACHINES AGRICOLES  
EQUIPEMENTS D'ELEVAGE  
ATELIER SPECIALISE

## Garage SOUVIGNET SARL

LA ROCHETTE - 43140 ST-DIDIER EN VELAY  
Tél. 04 71 61 17 43 - Fax 04 71 61 06 97

**TOUS TRAVAUX ROUTIERS**  
LOTISSEMENTS - VILLAS - SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS  
DALLAGES ET BORDURES - ASSAINISSEMENT

**PAULET et Cie**  
Z.I. LES TAILLAS - BP 29 - 43601 SAINTE-SIGOLENE CEDEX  
Tél. 04 71 66 46 46 - Fax 04 71 66 14 24

**TOUT LE DEBROUSSAILLAGE**  
Turbotondeuses-Epareuses - Gyrobroyeur  
Lamier d'élagage - Broyeur de branches  
Tronçonneuses - débroussailleuses à dos  
Dessoucheuse

**TRAVAUX PUBLICS**  
Confection de réseaux d'énergie, d'assainissement  
Terrassement - Curage fossés  
Location Mécacac avec chauffeur  
Brise-roche, benne preneuse, pose bordures  
Lève-palettes, Godets toutes dimensions

Tél : 04 77 35 64 63 - Fax : 04 77 35 61 05 - Port : 06 07 78 64 35  
La Grange du Bois 43140 Saint-Didier-en-Velay

**St.étienne bureau**  
AGENCEMENT & FOURNITURES DE BUREAU

Le Porchon - RN 82  
BP 281  
42486 La Fouillouse cedex

Tél. 04 77 79 43 00  
Fax. 04 77 79 84 99  
www.st-etienne-bureau.fr  
siege@st-etienne-bureau.fr

**COMPTOIR de MATÉRIEL**

**Matériel T.P. et bâtiment**

188 Avenue du Brezet  
63017 Clermont-Ferrand  
**04 73 98 18 00**

LIEBHERR  
BOMAG  
KUBOTA  
MERLO  
PUTZMEISTER

# ASSURANCES

HILAIRE - RIVOIRE

ORIAS n° 07013917 - 07 014 163



Toutes assurances :  
Particuliers - Professionnelles  
Placements Retraite  
Banque - Crédits

6, rue Charles Dupuy - B.P. 53 - 43600 Sainte-Sigolène  
Tél : 04 71 66 62 30 - Fax 04 71 66 69 17

Ouvert 8 h 00  7 jours / 7 20 h 00

Toutes compositions florales  
Poteries - Fleurs séchées  
Articles cadeaux

4, rue du 19 Mars  
43220 DUNIERES  
☎ 04 71 66 81 40

**ROUCHON SOUCHON**  
Spécialité de vins de café - Vins fins - Champagne  
Bières - Boissons - Cafés - Alcools

Z.I. Montrambert Pigeot → **04 77 35 00 20**  
42150 LA RICAMARIE Fax. 04 77 35 00 29

**La Maison du Vin** Notre magasin de vente au détail  
Vente en cubitainers - Vins fins  
Champagnes

Z.I. Montrambert Pigeot  
42150 LA RICAMARIE  
"Vente aux particuliers" **04 77 25 15 75**

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

**Michel DRIOT**  
Agent général

Assurance - Epargne  
Placements - Retraite

B.P. 26 - 14, Place Foch 26 rue du 11 novembre  
43140 St-Didier-en-Velay 43220 DUNIERES  
Tél : 04 71 61 05 58 Tél : 04 71 61 98 33  
Fax : 04 71 66 28 09 Fax : 04 71 61 98 94  
e-mail : michel.driot@agents.agf.fr

**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS  
ET TERRASSEMENT**

Béton armé - Rénovation - façades - Taille de pierre

**s.a.r.l. G. PEYRARD**

La croix du vent - 43220 RIOTORD  
Tél : 04 71 75 31 58 - Fax : 04 71 75 32 72

